



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN DÉCAIRE D'INFORMATION AGRO-HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE DU GTP



2024, N° 001

12 Avril 2024



West Africa Food System Resilience Program

Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo



1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

Dans ce numéro :

Situation météorologique 1

Situation hydrologique 2

Situation agricole 2

Production végétale 2

Production halieutique 4

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE : PLUIES FAIBLES À MODÉRÉES

La première décade du mois d'avril est marquée par des pluies localisées sur l'ensemble du pays. Elles ont varié de 1,0 mm à Kantè en un (1) jour à 127,0 mm à Tabligbo en quatre (4) jours. L'analyse de la figure 1 montre que le sud de la région des Plateaux et la Maritime constituent les zones les plus arrosées.

Par rapport à la normale 1991-2020, un excédent pluviométrique se dégage dans le sud de la Centrale jusqu'à la Côte. L'anomalie est négative (situation déficitaire) partout ailleurs.

Perspectives: La prochaine décade sera marquée par des activités pluvio-orageuses sur la majeure partie du pays.

Pluie décadaire du 1 au 10 Avr 2024

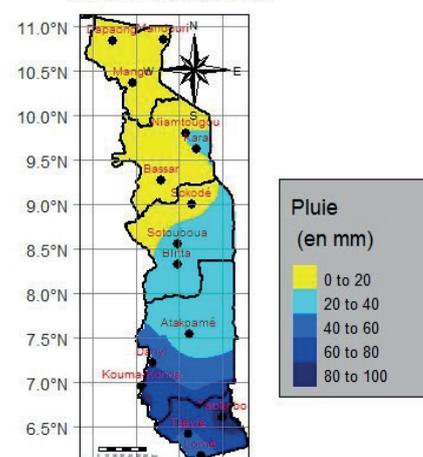


Fig. 1 Carte des cumuls de la décade

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Les conditions météorologiques de la décade ont été propices aux activités agricoles.

Dans la zone Nord, c'est la préparation des parcelles (défrichage, confection des buttes pour les ignames). Par ailleurs, on note la mise en place de la pistache africaine (goussi), des ignames et de l'arachide. Aussi, les récoltes des cultures de contre saison principalement l'oignon et la tomate sont en cours dans les trois régions.

Au Sud, les pluies utiles enregistrées annoncent le démarrage de la grande saison des pluies. On note la poursuite des préparations des parcelles (défrichage, labour, la confection des buttes) et des semis des cultures telles que le maïs, l'arachide, l'igname, le manioc etc.

Rappelons qu'il est prévu un démarrage tardif à tendance normale de la grande saison dans le sud.

AVIS ET CONSEILS 1 :

Dans le nord du pays, il est conseillé de préparer les parcelles en attendant le démarrage de la saison.

Pour la zone bimodale (sud Togo) il est recommandé de choisir des variétés à cycle court tolérantes au stress hydrique et à haut rendement ; de s'approvisionner en semences et en engrais de qualité déjà disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ; de prévenir l'occupation anarchique des zones inondables ; de veiller à la gestion rationnelle des ressources en eau pour assurer des aménagements hydro-agricoles; de suivre au quotidien les prévisions de l'ANAMET.

Début de saison tardif = début de saison après le début normal

Début normal = début qui arrive d'habitude, qui sert de modèle, qui est fréquent, la moyenne sur 30 ans

Faits saillants :

- Démarrage de la saison agri-cole dans certaines localités dans le sud du pays ;
- Disponibilité des semences agricoles ;
- Contacts des présidents régio-naux des semenciers ;
- 95 912,300 tonnes d'engrais disponibles ;
- Pêche chalutière, Etat océa-nique calme.

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo



2. SITUATION HYDROLOGIQUE

Situation hydrologique de la première décade du mois d'Avril 2024

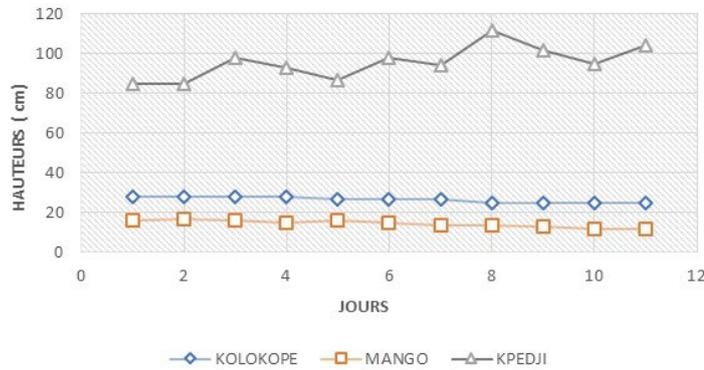


Fig 2: Courbes de variation des hauteurs d'eau

Tableau 1 : Hauteurs moyennes et maximales

Stations	Hauteur maximale (cm)	Hauteur moyenne (cm)
KPEDJI (Zio)	112	94,8
MANGO (Oti)	28	26,8
KOLOKOPE (Mono)	17	14,8

Source : DRE, Avril 2024

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 PRODUCTION VEGETALE

Les intrants notamment les engrais vivriers et les semences agricoles sont disponibles pour la campagne agricole 2024-2025.

Le stock physique national de l'engrais minéral actuellement disponible pour les producteurs est de **95 912,300 Tonnes** (Figure 3).

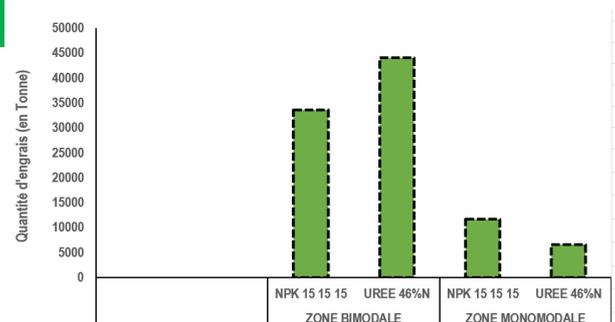


Fig 3: Stock d'engrais disponible au 12/04/2024

3.2 PROTECTION DES CULTURES

En ce début de campagne, pour ceux qui utilisent des herbicides, il est judicieux de bien choisir son herbicide. Les différents herbicides totaux homologués disponibles actuellement sur le marché sont : (a) GLUFOSINE 200 SL ; (b) ZABHERBI POWER 200 SL ; (c) SUPER TERMINATOR 200 SL ; (d) FORCE UP PLUS 200 SL ; (e) SHARP PLUS 200 SL ; (f) BOUWEREOU TCHAMIEE 200 SL ; (g) FASINATE 150 SL ; (h) LIFELINE 280 SL ; (i) LIFELINE SYNC 428 EW ; (j) BASTNATE 200 SL ; (k) SUPER KILLER 200 SL.

Les étiquettes des produits homologués au Togo sont toujours en français. Lisez-les attentivement et suivre les recommandations en termes de cibles, de dosage, et de période d'application. Porter les équipements de protection individuelle (EPI) avant toute manipulation de produit. Ne pas traiter dans les cours d'eau et ne pas jeter les emballages usés dans la nature.



Fig 4: EPI

3.2 PROTECTION DES CULTURES (suite)

Pour introduire une semence ou un plant sur le territoire national, il est recommandé de faire des démarches pour l'obtention d'une autorisation d'importation à la Direction des semences agricoles et plants (DSP), et d'un permis d'importation à la Direction de la protection des végétaux (DPV). Ceci réduit les risques d'introduction de nouveaux nuisibles des végétaux dans le pays.

Comment introduire une semence ou un plant sur le territoire?

3.3 UTILISATION DES SEMENCES AMELIOREES

Pour accroître les rendements des cultures, il est important d'utiliser les semences améliorées. Dans ce cadre, la direction des semences agricoles et plants organise des séances d'informations et de sensibilisations sur les chaînes de radios et de télévisions nationales. Les prix des semences améliorées et les contacts des responsables régionaux sont présentés dans les tableaux 2 et 3.

Tableau 2 : Prix des semences au kilogramme

CULTURES	PRIX AU KG (F CFA)
Maïs	625
Riz	525
Sorgho	800
Fonio	600
Sésame	2500
Niébé	850
Soja	700
Arachide en gousse	800

Source: DSP, 2024

Tableau 3 : Liste des présidents régionaux des semenciers

REGION	NOMS	PRENOMS	CONTACTS
SAVANES	BONDJOGOU	Yendoumban	90 14 82 91
KARA	AGOURA-SAMA	Pinam-newe	90 96 53 92
CENTRALE	KONSANA	Valentin	90 17 05 80
	INOUSSA	Mohamadou	90 39 38 45
PLATEAUX	ASSAMATI	Holou	90 32 15 93/ 92 23 98 82
MARITIME	MAGLO	Komlan blewoussi	90 72 76 01

Source: DSP, 2024

Pour vos besoins en semences

3.4 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade la production halieutique se résume à la pêche chalutière qui est de **1,772 tonnes** correspondant au débarquement de trois chalutiers et la production piscicole est de **25,452 tonnes**.

Tableau n° 4: Données de production chalutière et piscicole pour la décade du 1 au 07 avril

Période	1er au 07 avril 2024
Pêche chalutière (tonne)	1,772*
Production Tilapia (tonne)	25,452

* Nombre de navires ayant débarqué : 03

Source : DPA, Avril 2024

AVIS ET CONSEILS 2:

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique national et d'une cogestion efficace entre les usagers des différents plans d'eaux, il est rappelé à tous les acteurs de la filière de respecter la réglementation en vigueur et éviter d'utiliser les engins de pêche prohibés destructeurs de ressources. Aussi, il est rappelé à tous les acteurs de la pêche artisanale maritime que l'état océanique prévu pour les 13 et 14 avril est calme (niveau 1) et il est rappelé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux d'annonciation des prévisions de l'état de l'océan avant toute sortie en mer.

Pour rappel le rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation mais néanmoins tous les usagers marins de la pêche doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer.

Enfin les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

3.5 RELEVÉS DE PRIX MOYENS MENSUELS DES PRODUITS AGRICOLES DU MOIS DE MARS 2024

Produits	REGIONS					Moyenne nationale
	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Sevanes	
ARACHIDE GROSSE GRAINE DECORTIQUE	996	859	767	805	722	830
ARACHIDE PETITE GRAINE DECORTIQUE	904	772	767	758	724	785
COSSETTE DE MANIOC	236	179	288	338	400	288
FONIO	1388	1142	1388	1634	1388	1388
GARI	346	332	318	375	422	359
GOMBO SEC	2375	2108	2346	3450	1450	2346
GOUSSI DECORTIQUE	2598	2683	2111	2366	1865	2325
GOUSSI NON DECORTIQUE	1297	1124	1279	1130	1038	1173
HARICOT BLANC	633	538	604	614	553	589
HARICOT ROUGE	547	489	532	584	450	521
MAIS BLANC	291	256	262	268	239	263
MAIS JAUNE	299	265	294	264	230	270
MIL	452	458	430	352	331	405
PIMENT ROUGE SEC	2333	1962	1530	1500	1651	1795
RIZ DECORTIQUE LOCAL	539	455	432	452	355	447
RIZ ETUVE	394	396	370	426	320	381
RIZ PADDY	245	207	199	225	175	210
SESAME	1437	1437	1437	2040	833	1437
SOJA	374	324	285	286	306	315
SORGHO BLANC	374	389	358	316	240	335
SORGHO ROUGE	417	335	285	316	253	321
TAPIOCA	620	628	556	661	789	651
TOMÂTE FRAICHE	500	478	463	250	622	463
VOANDZOU	726	768	631	522	652	660

Source : DSID, Mars 2024

Retrouvez-nous sur le [www.agriculture.gov.tg/FSRP Togo](http://www.agriculture.gov.tg/FSRP_Togo)



Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo